

Note Méthodologique : Plan d'urgence en Mines et Carrières

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre extractif à risques dynamiques (souterrain, fronts de taille, bassins, circulation d'engins) nécessitant une réponse coordonnée et rapide.

- Le plan organise l'alerte, la décision, l'intervention et la protection des salariés.
- Adapté aux risques propres au site et à leurs évolutions; interfaces avec les secours publics.
- Finalités: anticipation, réduction des délais de réaction, clarté des responsabilités, continuité d'activité.
- Efficacité liée à la formation, aux exercices et aux mises à jour régulières.

Point clé : Simplicité d'exécution, redondance des moyens critiques et révision périodique guident toute l'architecture du plan.

Objectifs de la mission

- Alerte initiale diffusée en moins de 3 minutes.
 - Mise en sûreté (évacuation/confinement) ≤ 15 minutes pour 90 % des présents.
 - Mobilisation des secours internes en moins de 10 minutes.
 - Deux exercices documentés par an et par site.
 - Revue formelle du plan tous les 12 mois ou après événement majeur.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial: matrice de criticité, scénarios prioritaires, état des moyens existants.
- Gouvernance: organigrammes fonctionnels et fiches de poste d'urgence.
- Procédures par scénario: fiches réflexes 1 page + procédures détaillées.
- Alerte & communication: schéma d'alerte, plan de numérotation, mode dégradé.
- Feuille de route formation & exercices (indicateurs de performance).
- Méthode de retour d'expérience: trame de compte rendu, registre d'actions (responsables/échéances).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial et cartographie des risques

- Visites, analyses d'incidents, revue documentaire, entretiens.

- Cartographie des risques site (souterrain, ciel ouvert, circulation, produits, énergie).
- Livrables: matrice de criticité, scénarios prioritaires, état des moyens.

Étape 2 – Gouvernance et responsabilités

- Clarification des décisions (qui, quand, comment) et des délégations.
- Rôles: direction, PC, chefs de secteur, équipes d'intervention, communication.
- Livrables: organigrammes et fiches de poste d'urgence.

Étape 3 – Conception des scénarios et procédures

- Déclencheurs, alerte, choix évacuation/confinement, rassemblement, mise hors tension, ventilation, blessés, escalade externe.
- Livrables: fiches réflexes courtes + procédures détaillées.

Étape 4 – Moyens d'alerte et communication

- Analyse des canaux (sirènes, talkies, SMS, HP), redondance, couverture souterraine, autonomie énergétique.
- Livrables: schéma d'alerte, plan de numérotation, procédures de mode dégradé.

Étape 5 – Formation, entraînements et coordination

- Feuille de route pluriannuelle, publics cibles, scénarios, indicateurs.
- Exercices: briefing, simulation, débriefing structuré.

Étape 6 – Retour d'expérience et amélioration continue

- Collecte des faits, analyse causale, suivi des actions, diffusion des leçons.
- Livrables: trame de compte rendu, registre d'actions (responsables/échéances).

Planning / durée / jalons

Échéance / fréquence	Élément	Jalon / attendu
Sous 3 minutes	Alerte initiale	Diffusion interne maîtrisée
Sous 15 minutes	Mise en sûreté	90 % des présents évacués ou confinés
Sous 10 minutes	Mobilisation équipe interne	Capacités de secours activées
Mensuel (12/an)	Tests des canaux d'alerte/communication	Efficacité et couverture (y compris souterrain)
2 à 3 fois/an	Exercices d'évacuation/urgence	Simulations + débriefing structuré
Tous les 12 mois	Revue formelle du plan	Mise à jour et arbitrages de direction

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant (en conseil)

- Conduit le diagnostic (visites, analyses d'incidents, revue documentaire, entretiens) et produit la cartographie des risques.
- Structure la gouvernance: organigrammes d'urgence, fiches de poste et délégations.
- Conçoit scénarios et procédures: fiches réflexes 1 page + procédures détaillées.
- Spécifie l'alerte/communication: schéma d'alerte, plan de numérotation, mode dégradé.
- Définit la méthode REX: trame de compte rendu et registre d'actions; propose la feuille de route formation/exercices.

Client (site exploitant)

- Formalise et met en œuvre la gouvernance d'urgence (rôles, délégations, suppléances) testée jour/nuit et week-end.
- Déploie des moyens d'alerte redondants, teste mensuellement, assure la couverture souterraine.
- Mobilise l'équipe d'intervention en ≤ 10 minutes; intègre sous-traitants/visiteurs dans le comptage et les exercices.
- Organise 2–3 exercices/an avec débriefing; tient la revue de direction annuelle.
- Assure la traçabilité: journal de bord, messages horodatés, compte rendu sous 72 h et suivi du registre d'actions.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès au site et visites de terrain; cartographie des zones, itinéraires, points de rassemblement/refuges.
- Historique d'incidents/événements et retours d'expérience disponibles.
- Documentation existante: consignes, plans, procédures, scénarios.
- Inventaire des moyens d'alerte/communication; couverture souterraine; liste de contacts vérifiée.
- Organisation actuelle: rôles, délégations, quarts, gestion des sous-traitants/visiteurs.
- Données techniques critiques: ventilation, énergies, produits, seuils H2S/O2.
- Registres de tests/maintenance (moyens d'alerte, trousse d'urgence).
- Sponsor de direction pour arbitrages et suivi d'actions.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revue de direction annuelle et mise à jour après tout événement majeur.
- Niveaux d'activation gradués (alerte renforcée, urgence locale, urgence majeure) pour éviter retards/sur-réactions.
- Journal de bord et traçabilité des communications (messages horodatés); compte rendu sous 72 h après activation.
- Débriefings à chaud/froid; méthode REX; registre d'actions avec responsables et échéances.
- Indicateurs suivis: délai d'alerte, temps de mise en sûreté, réussite des exercices, disponibilité des moyens, complétude du comptage.
- Tests mensuels des canaux d'alerte; contrôles réguliers des moyens (12/an) et 2–3 exercices/an.
- Risques à maîtriser: gouvernance trop lourde, dépendance à un seul canal, actions REX sans sponsor.
- Bascule documentée en mode dégradé; PC mobile et matrices de criticité pour la décision.

